



# AGENDA 21

## 2016 – 2020

### Projet associatif

---

L'Association Don Bosco est une Organisation à But Non Lucratif (OBNL), à **gestion désintéressée**.

Elle est **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)**, reconnue d'intérêt général.

Son métier est **l'action sociale et médico-sociale**.

Ses actions ne sont pas menées en direction d'une seule catégorie de public, mais visent l'inclusion de tous au service du « vivre ensemble ».

Son développement s'explique ; par sa volonté de répondre aux besoins sociaux, d'asseoir son projet d'utilité sociale, à gestion désintéressée, face au développement de nouvelles approches sociales et médico-sociales mercantiles, et par sa volonté de répondre aux sollicitations venant d'acteurs du champ social ou médico-social en difficultés pour faire perdurer leurs dispositifs, alors même que ces derniers correspondent à un réel besoin pour une plus grande inclusion.

Ainsi ses interventions sont aujourd'hui organisées en quatre pôles actifs sur le département du Finistère :

- Le premier, centré sur la **Protection de l'Enfant**, propose une palette de dispositifs d'accompagnements pour des mineurs ou jeunes majeurs vulnérables du fait de difficultés familiales, scolaires, professionnelles, du fait de situations d'isolement, de mise en danger, ou de risques de mise en danger.
- Le second, se concentre sur l'accompagnement, l'hébergement, l'éducation, le soin, les apprentissages, de jeunes enfants, adolescents et adultes **en situation de handicap** du fait d'une déficience intellectuelle ou sensorielle, d'un handicap psychique, d'un polyhandicap, ou de troubles envahissants du développement (dont l'autisme)...

- Le troisième, vise **l'insertion** ou la réinsertion sociale et professionnelle, de jeunes et adultes par le développement de dispositifs relatifs à la mobilité, à la formation, à la santé, au loisir, à l'éducation à l'environnement, par la mise au travail...
- Le quatrième, nommé En Jeux d'Enfance, s'inscrit dans le champ de **l'accueil du jeune enfant**. Il propose des lieux d'accueil, collectifs et/ou individuels, d'éveil et d'éducation pour les enfants de moins de 4 ans, il propose des services permettant l'insertion professionnelle et l'accompagnement de parents.

Le projet de l'Association Don Bosco est un projet **humaniste** (philosophie qui place l'être humain et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs), **laïc** (indépendant des conceptions religieuses ou partisans), engagé pour le respect de la **non-discrimination**, pour **l'égalité entre les femmes et les hommes**.

Don Bosco est convaincue de la nécessité de défendre, d'une part, la **pluralité économique** (marchande, non marchande, non monétaire) et la **gestion désintéressée** en action sociale, et d'autre part la **mobilisation des citoyens** sur son projet et ses actions. A ce titre elle promeut le développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

Elle est un **lieu d'exercice de la citoyenneté** pour toute personne, respectant ses valeurs, qui le souhaite.

Elle ambitionne de pouvoir **porter dans l'espace public** des propos, questions, débats, relatifs à : l'émergence de nouveaux besoins sociaux, la nécessaire promotion de telle ou telle catégorie de personnes, son expertise dans l'action sociale et médico-sociale...

Elle n'est pas exclusivement un outil de gestion d'établissements ou de services en réponse à la commande publique, elle vise par **sa capacité d'initiatives**, *qu'elle souhaite plus importante*, **une transformation sociale**, en participant, à son échelle, à la construction d'une société plus inclusive.

Pour Don Bosco cette transformation sociale se réalise notamment au « local », ainsi agit-elle pour un **développement économique et social local**, en privilégiant ses échanges avec des entreprises, artisans, producteurs locaux, en développant des projets d'établissements ou de services tenant compte des acteurs locaux.

Les orientations présentées ci-dessous et votées par l'Assemblée Générale de l'Association, visent à développer les éléments présentés ci-dessus, s'inscrivent et prennent en compte un contexte marqué par cinq éléments majeurs :

1. La domination de la commande publique en action sociale au détriment de la reconnaissance de l'initiative associative.

Si la construction de l'action sociale et médico-sociale fut le fruit d'engagements citoyens qui, associés à des compétences professionnelles, faisaient projets, défendus devant l'Etat ou les collectivités territoriales pour les financer, aujourd'hui la poursuite de cette construction du secteur est majoritairement entre les mains de l'Etat ou des collectivités. Ces derniers, par l'intermédiaire d'appels d'offres ou d'appels à projets, passent commande auprès d'opérateurs qui pourront répondre aux cahiers des charges établis par eux. Cette dimension nécessite pour Don Bosco des orientations visant le maintien et le développement de sa capacité d'initiatives.

## 2. Le développement de la concurrence.

Découlant directement de la commande publique, évoquée plus haut, le jeu des appels d'offres et/ou appels à projets, installe la concurrence entre les acteurs. Cette approche laisse la possibilité aux organisations qu'elles soient publiques, privées lucratives ou non, de se positionner afin de proposer une réponse au cahier des charge fixé par l'administration (et/ou par d'autres entreprises), instaurant la concurrence entre eux. Phénomène relativement nouveau qui, s'il peut être source d'émulation et d'innovation dans le secteur, peut également générer des ruptures dans les accompagnements et les parcours (gestion à durée déterminée des dispositifs). Ce point nous invite à travailler des orientations visant à réduire la concurrence, à développer des actions conduites avec des acteurs locaux.

## 3. La diminution des financements publics.

Sous l'effet d'une part, d'orientations politiques visant les réductions de dépenses publiques et d'autre part, d'augmentation de certaines dépenses sociales liées au développement de la précarité et de la dépendance notamment (RSA, APA), les financements publics attribués au fonctionnement des établissements et services deviennent fortement contraints et ne suivent plus la couverture de l'augmentation des charges de fonctionnement. De fait la diversification des ressources devient un axe de travail essentiel.

## 4. La limitation des capacités d'autofinancement des associations d'action sociale.

Lorsque les fonds publics constituent plus de 90% des ressources des organisations, comme cela est le cas pour Don Bosco, les capacités d'autofinancement se trouvent fortement limités dans un contexte de fortes restrictions budgétaires où le moindre excédent est analysé par le financeur comme des moyens versés en trop à nos organisations. Or l'autofinancement alimente l'initiative associative, une baisse de celui-ci augmente notre dépendance. Agir pour une structuration financière qui conduise à un renforcement de nos fonds propres est une priorité.

## 5. Enfin des nouveaux besoins émergent – *du fait de mobilités géographiques des populations (réfugiés, migrants, MIE...), du fait d'une situation économique dégradée (précarité, familles monoparentales...), du fait d'une augmentation de la durée de vie (dépendance, handicap) – sans que les besoins existants jusqu'à présent ne diminuent.*

Dans ce contexte, en pleine mutation et révélant de nouvelles opportunités, l'Association Don Bosco possède de nombreux atouts et leviers pour poursuivre et développer ses actions. Pour ce faire elle envisage son évolution en référence aux orientations et objectifs ci-après déclinés.

# 10 ORIENTATIONS ASSOCIATIVES

## 90 OBJECTIFS

- 1 -

Repérer et prendre en compte l'évolution des attentes et besoins des populations en adaptant nos organisations.

### - Objectifs -

1. Préciser nos références théoriques par pôles d'activités (pédagogie, prise en charge).
2. Rédiger une charte relative à la laïcité à Don Bosco.
3. Clarifier nos liens avec les administrations publiques.
4. Structurer une instance de veille relative à l'évolution des besoins.
5. Mettre en œuvre sur chaque établissement les préconisations de l'évaluation externe.
6. Mettre en œuvre des projets alternatifs d'accompagnement, en adéquation avec les agréments actuels.
7. Approfondir la connaissance des équipes en matière d'autisme, de handicap psychique, de polyhandicap. (AMS)\*
8. Finaliser la construction d'un Groupement de Coopération Sociale Médico-Sociale avec la Mutualité Finistère Morbihan. (AMS)\*
9. Promouvoir et développer l'axe santé dans l'accompagnement des publics en difficultés.
10. Améliorer l'accessibilité aux modes d'accueil, par l'itinérance, par les Relais Parents Assistantes Maternelles. (EJE)\*
11. Créer des places d'accueil à caractère solidaire, en direction de familles qui n'accèdent pas aujourd'hui aux services petite enfance. (EJE)\*
12. Maintenir la spécificité de chaque établissement, créateur d'identité et de cohérence d'actions. (EJE)\*
13. Engager une réflexion sur les besoins exprimés et non satisfaits en dehors du Finistère Nord à partir de notre expérience et expertise, et en examiner les modalités de réponse.
14. Maintenir notre action itinérante sur les territoires (Haltes Garderies, Relais Parents Assistantes Maternelles), c'est en effet par ce biais que des liens se créent à l'extérieur de l'institution. (EJE)\*

\*AMS : Actions Médico-Sociales

\*IS : Initiatives Sociales

\*EJE : En Jeux d'Enfance

\*PE: Protection de l'Enfance

- 2 -

**Optimiser et diversifier nos ressources au service d'une organisation sociale et solidaire.**

### - Objectifs -

15. Créer un fonds de dotation.
16. Garantir la dynamique du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. (PE)\*
17. Rédiger un plan pluriannuel d'évolution du pôle telle que prévue par le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. (AMS)\*
18. Harmoniser les moyens financiers et humains entre établissements du pôle. (AMS)\*
19. Développer notre plateforme de réservation de places et créer un guichet unique « En Jeux d'Enfance » pour créer de nouveaux partenariats. (EJE)\*

- 3 -

**Poursuivre le développement des participations citoyennes.**

### - Objectifs -

20. Développer la conscience citoyenne des personnes accompagnées.
21. Conduire les personnes accompagnées vers davantage d'implication dans le « vivre ensemble » et la participation.
22. Contribuer au développement du bénévolat interne et externe. Encourager l'engagement bénévole des personnes accompagnées. (AMS)\*
23. Développer l'inscription des résidents dans des instances citoyennes (clubs, groupes, etc....). (AMS)\*
24. Travailler une organisation pour l'encadrement des bénévoles.

**Construire avec les bénéficiaires leur contribution à la vie de l'Association, de ses établissements et services.**

### - Objectifs -

25. Construire un support de témoignages annuel des personnes accompagnées sur les dispositifs existants pour eux. Le rapport annuel des usagers de Don Bosco.
26. Créer de nouveaux espaces et outils de participation des jeunes au fonctionnement de nos dispositifs. (PE)\*
27. Assurer la participation et la consultation des personnes accompagnées (projets d'établissements/Assemblées Générales/Conseil de Vie Sociale). (AMS)\*
28. Former les professionnels à conduire la participation des personnes accompagnées.
29. Traduire en langage, le plus compréhensible possible pour les personnes accompagnées, nos organisations, orientations, projets... (communication simplifiée).
30. Développer la participation des personnes accompagnées aux instances d'évaluation (internes et externes).
31. Développer la participation des personnes accompagnées aux différents Comités de Pilotage.
32. Associer les représentants des usagers de la FNARS et de Citoyens Justice à nos travaux. (IS)\*
33. Dynamiser la participation parentale, afin de faire ensemble (pas contre, pas à coté, mais avec.)
34. Créer une association de parents des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant Don Bosco. (EJE)\*

**Engager l'ensemble des parties prenantes vers une responsabilité environnementale individuelle et collective.**

### - Objectifs -

35. Créer une instance associative de promotion de la responsabilité environnementale.
36. Engager chaque établissement dans la valorisation et la mise en œuvre d'une charte « Eco-établissement » (à partir de la charte éco-crèche existante).
37. Recenser et valoriser l'ensemble des actions déjà conduites dans les établissements et visant un meilleur respect de l'environnement.
38. Faire de « Moulin Mer » un pôle ressource en conseil et éducation à l'environnement pour l'Association.

**Développer la transversalité entre pôles et la coopération avec d'autres acteurs pour une approche globale des besoins des personnes accueillies.**

## - Objectifs -

39. Structurer et formaliser notre offre « Accompagnement à la parentalité » à Don Bosco (interpoles).
40. Développer les actions de l'Association Sportive et Culturelle Don Bosco.
41. Développer une culture de coopération entre établissements au sein de chaque pôle.
42. Accentuer notre connaissance des dispositifs des autres acteurs de la protection de l'enfance. (PE)\*
43. Travailler l'accompagnement de jeunes relevant à la fois d'une orientation Maison Départementale des Personnes Handicapées (pôle AMS) et d'une orientation Protection de l'Enfance. (PE)\*
44. Mutualiser au maximum les moyens matériels et humains entre établissements sur un territoire donné (locaux, véhicules, secrétariat...)
45. Travailler le partenariat avec les services de santé et, notamment la psychiatrie.
46. Développer et structurer la compétence « insertion » à Moulin Mer. (IS)\*
47. Participer activement au développement de la fédération nationale « FARE » pour la mobilité des personnes en situation d'exclusion. (IS)\*
48. Participer activement au développement de la fédération nationale « ACCENT », des acteurs petite enfance non lucratifs. (EJE)\*
49. Rechercher par différents moyens les mutualisations possibles avec les autres acteurs territoriaux. (PE)\*
50. Inscrire le pôle dans les instances de territoire, participer à des actions de proximité dans le droit commun, s'appuyer sur les partenaires, développer notre réseau au local. (AMS)\*
51. Poursuivre les assemblées et les travaux par territoire (AG/Mutualisation des moyens) (AMS)\*
52. Maintenir et favoriser les accueils et échanges physiques avec les familles lors des entretiens d'admission, préadmission et Rendez-vous Relais Parents Assistantes Maternelles afin de conserver une proximité avec la population. (EJE)\*
53. Développer les réunions d'informations aux familles sur les territoires. (EJE)\*
54. Utiliser notre diversité associative pour optimiser les parcours des jeunes accompagnés et imaginer des réponses adaptées. (PE)\*
55. Mettre en œuvre « l'espace de discussion éthique », au bénéfice des usagers de leurs proches et des professionnels. Il s'agit pour Don Bosco d'engager des réflexions à partir des questions qui font débat au sein des établissements et services.

**Entretien la synergie entre la qualité d'accueil et d'accompagnement des publics et la qualité de vie au travail des personnels.**

### - Objectifs -

56. Créer un, ou des, pools de remplaçants CDI.
57. Renégocier l'accord « 35 heures » afin de l'adapter aux réalités actuelles de l'Association et à ses nouvelles orientations.
58. Maintenir l'échelle des salaires dans un rapport maximum de 1 à 5.
59. Renégocier l'accord « formation continue ».
60. Négocier un accord « Qualité de vie au travail ».
61. Impliquer les professionnels dans une organisation dont ils sont acteurs. Participation/encouragement à penser de nouveaux projets (alimenter la cellule « recherche et développement »).
62. Engager des plans d'actions volontaristes visant une meilleure égalité entre les femmes et les hommes dans l'association.
63. Mettre en œuvre la Démarche de Protection des Données à Caractère Personnel (DPDCP).
64. Finaliser notre Document Unique de Prévention des Risques.

**Poursuivre notre dynamique Recherche & Développement au service d'une politique d'innovation.**

### - Objectifs -

65. Ouvrir les prestations de la cuisine centrale à des établissements extérieurs à Don Bosco.
66. Sensibiliser les professionnels à la nécessité de mises en perspectives de nouvelles pratiques d'accompagnement. (PE)\*
67. Repenser le projet du LSF29. (AMS)\*
68. Développer des dispositifs adaptés pour le passage du secteur enfance au secteur adulte. (AMS)\*
69. Etudier la création d'un nouveau service d'accompagnement pour enfants et adolescents. (AMS)\*
70. Renommer le pôle actuel « Initiatives Sociales » puis structurer ses dispositifs en axes d'interventions portant chacun un nom distinct. (IS)\*
71. Conduire la scission avec l'association « Emergence ». (IS)\*
72. Se rapprocher des partenaires financeurs (en particulier la CAF) afin d'obtenir des aides qui nous permettraient de développer des actions ou des services en faveur de publics ciblés.



73. Réfléchir à une évolution du pôle En Jeux d'Enfance (structure juridique). (EJE)\*
74. Mener un audit fiscal sur l'association afin de limiter nos risques et optimiser nos moyens.
75. Finaliser la mise aux normes et l'accessibilité de nos locaux.
76. Veiller à l'adaptation de l'immobilier hébergeant les établissements et services.
77. Finaliser nos liens partenariaux établis par des conventions.

- 9 -

**Valoriser nos compétences en activités d'expertises.**

### - Objectifs -

78. Référencer les compétences transposables que les salariés et bénévoles souhaitent valoriser.
79. Référencer les interventions des professionnels, et leur thématique, dans les lieux de formation.
80. Créer en partenariat, un service d'expertise petite enfance, pour accompagner les collectivités dans leur projet petite enfance et promouvoir l'ESS. (EJE)\*
81. Identifier les compétences collectives acquises pour accroître et diversifier nos champs et périmètres d'intervention. (PE)\*
82. Recenser les compétences individuelles des professionnels afin d'optimiser les différentes dimensions des projets. (PE)\*

- 10 -

**Renforcer les échanges internes et externes à travers le développement d'outils d'information et de communication adaptés, et prenant en compte notre nouvel univers connecté.**

### - Objectifs -

83. Renforcer l'appropriation des différents outils afin de garantir une communication efficace et respectueuse de chacun. (PE)\*
84. Développer nos outils de communication des projets. (PE)\*
85. Créer un espace numérique de travail, une base documentaire commune. (AMS)\*
86. Relancer le forum/mettre à jour le site de l'association concernant le pôle. (AMS)\*
87. Mettre en œuvre des outils de communication permettant une plus grande lisibilité de nos accueils, nos accompagnements, nos spécificités.
88. Développer davantage notre communication (Forum de la petite enfance) (EJE)\*
89. Créer un site internet En Jeux d'Enfance. (EJE)\*
90. Rédiger une charte de l'usage du numérique à l'attention des personnes accompagnées, par pôle.